

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 4 JUIN 2018**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 4 juin 2018 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Raynald Banville, Luc Hamelin, Simon Brochu et René Lepage formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Carolle-Anne Dubé.

Sont aussi présents : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de l'assemblée.

RÉSOLUTION #18-06-84
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #18-06-85
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1. Ouverture et présences**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de :**
 - 3.1** La séance régulière tenue le 7 mai 2018;
- 4. Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :**
 - 4.1** Conseil d'arrondissement MacNider;
 - 4.2** Comité local de développement;
 - 4.3** Comité des Loisirs;
 - 4.4** Comité de la bibliothèque;
 - 4.5** Comité d'embellissement.
- 5. Trésorerie**
 - 5.1** Présentation des faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2017 par Mme la mairesse;
 - 5.2** Comptes fournisseurs;
- 6. Administration**
 - 6.1** Demande d'Heritage Bas-St-Laurent d'être assuré par la police d'assurance de la Ville (assuré additionnel);
 - 6.2** Téléphonie IP – autorisation et nomination des signataires de l'entente avec MRC;
- 7. Travaux publics**
 - 7.1** Embauche d'un manoeuvre aux travaux publics;
 - 7.2** Avis de motion et dépôt du projet de règlement #18-128 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils;
 - 7.3** Installation septique au Phare;
 - 7.4** Installation d'un système de ventilation au Phare;
 - 7.5** Dépôt par M. le conseiller René Lepage d'une pétition de citoyens demandant la réfection de la rue Astle;
- 8. Urbanisme**

NIL
- 9. Service incendie et sécurité civile**

NIL
- 10. Loisirs et cultures**
 - 10.1** Donner un nom à la halte devant l'église Catholique;
- 11. Périodes de questions**
- 12. Levée de la séance**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE:

- 3.1 La séance régulière tenue le 7 mai 2018.**

RÉSOLUTION #18-06-86

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 7 MAI 2018

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 7 mai au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Mme Rita D. Turriff membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités à l'assemblée du 4 juin 2018, soit :

- Nommer Mme June Smith représentante du conseil MacNider sur le CA de l'Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP);
- Adoption du règlement 18-126 constituant un conseil local du patrimoine;
- Création d'un conseil local du patrimoine;
- Embauche de pompiers;
- Comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires de Métis-sur-Mer;

La date de la prochaine réunion est le lundi 5 juin 2018 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

5.2 Comité de développement

L'assemblée générale annuelle du comité est reportée au 15 juin prochain en formule 6 à 8 au Café-sur-Mer. Bienvenue.

5.3 Comité des Loisirs

La prochaine activité aura lieu le 23 juin, c'est la traditionnelle soirée de la St-Jean au stationnement en avant de l'église Catholique. Levée du drapeau, feu de joie, musique francophone et service de bar.

5.4 Comité de la bibliothèque

Le 23 juin prochain ce sera le lancement du club de lecture TD sous le thème « Explore tes passions ».

5.5 Comité d'embellissement

La remise des arbres a eu lieu le 26 mai dernier. Ce fut un succès, 360 arbres donnés. Vingt-quatre personnes environ sont passées chercher des arbres. La pose des plaques historiques remises à neuf se fera dans les prochains jours.

5. TRÉSORERIE

5.1 Présentation des faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2017 par Mme la mairesse.

5.2 Comptes fournisseurs.

RÉSOLUTION #18-06-87

COMPTES FOURNISSEURS

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de mai 2018 pour un montant de 51 308.37 \$, adopte la liste des comptes à payer de mai 2018 pour un montant de 28 391.76 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes.

6. ADMINISTRATION

6.1 Demande d'Heritage Bas-St-Laurent d'être assuré par la police d'assurance de la Ville (assuré additionnel).

RÉSOLUTION #18-06-88

DEMANDE D'HERITAGE BAS-ST-LAURENT D'ÊTRE ASSURÉ PAR LA POLICE D'ASSURANCE DE LA VILLE (ASSURÉ ADDITIONNEL)

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Heritage Bas-St-Laurent a fait une demande afin d'être assuré par la police d'assurance de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'en étant assuré par la police d'assurance de la municipalité, l'organisme ferait une économie substantielle;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme remboursera à la municipalité le montant d'assurance payé par la Ville en faveur de l'organisme en janvier de chaque année de référence;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise l'organisme Heritage Bas-St-Laurent d'être assuré par la police d'assurance de la municipalité (assuré additionnel).

6.2 Téléphonie IP – autorisation et nomination des signataires de l'entente avec la MRC de la Mitis.

RÉSOLUTION #18-06-89

TÉLÉPHONIE IP – AUTORISATION ET NOMINATION DES SIGNATAIRES DE L'ENTENTE AVEC LA MRC DE LA MITIS

Il est proposé par M. le Conseiller René Lepage et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte l'entente entre la MRC de la Mitis et la municipalité concernant le système de téléphonie IP desservi par la MRC de la Mitis et autorise Mme la Mairesse ainsi que le directeur général de Métis-sur-Mer à signer cette entente.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Embauche d'un manœuvre aux travaux publics.

RÉSOLUTION #18-06-90

EMBAUCHE D'UN MANŒUVRE AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le Conseil de Métis-sur-Mer embauche M. Steeve Fougère de Métis-sur-Mer aux travaux publics. Ses conditions de travail seront déterminées dans le contrat qui sera signé entre les deux parties. Mme la mairesse est désignée comme signataire pour et au nom de la Ville.

7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #18-128 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils.

RÉSOLUTION #18-06-91

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #18-128 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES OUTILS

Avis de motion est donné par M. le Conseiller Luc Hamelin qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement #18-128 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils. Le projet de règlement déposé à cette séance a pour but essentiellement de contrôler la circulation des véhicules lourd sur les chemins de Métis-sur-Mer.

7.3 Installation septique au Phare.

RÉSOLUTION #18-06-92

INSTALLATION SEPTIQUE AU PHARE

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel d'offre sur invitation à deux contracteurs afin d'y installer les installations septiques sur le site du Phare;

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde le contrat à Les Entreprises D'Auteuil de St-Ulric afin de faire l'installation de deux systèmes de traitement des eaux usées ainsi que le terrassement après les

travaux au montant de 35 116.42 \$ avant taxes. Ce montant sera payé à même la subvention reçue lors de l'acquisition du site du Phare.

7.4 Installation d'un système de ventilation au Phare.

RÉSOLUTION #18-06-93

INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VENTILATION AU PHARE.

ATTENDU QUE la Ville a demandé une soumission à une compagnie spécialisée en ventilation afin de corriger le problème de ventilation dans le Phare comme présenté dans le carnet de santé,

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde le contrat à Réfrigération Air C de Rimouski afin de faire l'installation d'un système de ventilation adéquat comme présenté dans le carnet de santé au montant de 6 350 \$ avant taxes. Ce montant sera payé à même la subvention reçue lors de l'acquisition du site du Phare.

7.5 Dépôt au conseil par M. le conseiller René Lepage d'une pétition de 13 citoyens demandant la réfection de la rue Astle.

M. Lepage en fait la lecture intégrale.

8. URBANISME

NIL

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

NIL

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Donner un nom à la halte devant l'église Catholique.

RÉSOLUTION #18-06-94

DONNER UN NOM À LA HALTE DEVANT L'ÉGLISE CATHOLIQUE

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a demandé au conseil de donner un nom à cette halte afin d'y installer de la signalisation sur le bord de la route 132;

CONSIDÉRANT QUE le concours afin de trouver le nom de cette halte est terminé;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Simon Brochu et majoritairement résolu que le Conseil a choisi de nommer la halte « Halte-sur-Mer ». Mme Johanne Garon de Rimouski a gagné le prix attribué pour ce concours.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19h55 et s'est terminée à 20h01.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #18-06-95

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Martine Bouchard propose que la présente séance soit levée à 20h01.

Carolle-Anne Dubé, Mairesse

Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et secrétaire-trésorier